

Déclaration

Séance du Conseil d'arrondissement du 1^{er} décembre 2025

Déclaration sur l'importance d'un réseau cyclable sécuritaire et continu

CONSIDÉRANT QUE la part des déplacements à vélo dans les quartiers centraux a doublé et a augmenté de 7 % en 2018 à 15 % en 2023, selon la dernière Enquête métropolitaine sur la mobilité;

CONSIDÉRANT QUE Montréal a été reconnue comme la meilleure ville cyclable en Amérique du Nord et la 15^e au monde par l'Index Copenhagenize, un outil international qui mesure la capacité des villes à rendre le vélo sûr, pratique et accessible;

CONSIDÉRANT QUE l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal priorise la transition écologique, la mobilité durable et l'apaisement de la circulation pour aménager des options de déplacement actif, durable et sécuritaires;

CONSIDÉRANT QUE chaque intervention sur la voirie ou les infrastructures doit s'inscrire dans la vision « zéro décès et blessés graves »;

CONSIDÉRANT QUE l'arrondissement prévoit des détours cyclables sécuritaires et de qualité, lors d'événements ou de chantiers, tel que celui aménagé sur Henri-Julien pendant la fermeture du REV Saint-Denis pour le Festival BD Montréal;

CONSIDÉRANT QUE l'axe Robert-Silverman, reliant la rivière des Prairies au fleuve Saint-Laurent, constitue la colonne vertébrale d'un réseau cyclable quatre saisons, incluant des axes majeurs (Henri-Bourassa, Jean-Talon/Bélanger, Bellechasse, Rachel, Cherrier, des Pins, Maisonneuve, Viger) et compte 4 des 10 compteurs les plus achalandés en Amérique du Nord selon Éco-Compteur;

CONSIDÉRANT QUE les ouvertures récentes des pistes cyclables quatre saisons sur Saint-Urbain, Christophe-Colomb et Hochelaga permettent une meilleure connectivité sécuritaire du réseau cyclable ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux du projet de la STM dans le secteur Berri auront un impact sur la sécurité et la fluidité des cyclistes qui se déplaceront vers le centre-ville.

IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal souligne à l'unanimité l'importance de maintenir et de prolonger un réseau cyclable sécuritaire, connecté, continu et prévisible, afin d'offrir des options fiables aux cyclistes.